



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 27 mai 2008

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Enquête sur la participation et les limitations d'activités : Expérience scolaire des enfants ayant une incapacité, 2006	2
Plus de 40 % des enfants canadiens âgés de 5 à 14 ans qui avaient une incapacité ont reçu une forme d'enseignement spécialisé au cours de l'année scolaire 2005-2006, une proportion similaire à celle observée en 2000-2001, selon un nouveau rapport.	
Assurance-emploi, mars 2008	5
Indices des prix des machines et du matériel, premier trimestre de 2008	7
La revue des céréales et des graines oléagineuses, mars 2008	8
Statistiques sur le broyage, avril 2008	8
Livraisons des principales céréales, avril 2008	9
Voyages intérieurs, deuxième trimestre de 2007	9
Annulation de l'Enquête de contreplaqués de construction	9

Nouveaux produits	10
--------------------------	-----------



Communiqués

Enquête sur la participation et les limitations d'activités : Expérience scolaire des enfants ayant une incapacité

2006

Plus de 40 % des enfants canadiens âgés de 5 à 14 ans qui avaient une incapacité ont reçu une forme d'enseignement spécialisé au cours de l'année scolaire 2005-2006, une proportion similaire à celle observée en 2000-2001, selon un nouveau rapport.

Le rapport, fondé sur des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006, a permis d'évaluer les expériences en matière d'éducation des enfants âgés de 5 à 14 ans ayant une incapacité, allant des troubles d'apprentissage aux problèmes de mobilité.

Les données de l'enquête montrent qu'au total 163 730 enfants ayant une incapacité fréquentaient l'école en 2005-2006. De ce groupe, 43,1 % (70 600) suivaient des cours spéciaux. La majorité, soit 62,4 %, suivait ces cours à temps partiel, tandis que les autres les suivaient à temps plein.

La grande majorité des parents ont déclaré que les troubles d'apprentissage étaient le problème le plus courant justifiant un enseignement spécialisé pour leurs enfants.

Certains enfants avaient plus d'une limitation d'activités nécessitant un tel enseignement. Par exemple, plus de la moitié des enfants nécessitaient un enseignement spécialisé en raison d'un trouble de la parole, d'un trouble du développement ou de troubles émotifs, psychologiques ou comportementaux.

L'enquête a permis de déterminer que la prévalence des incapacités a augmenté chez les enfants au cours des cinq dernières années. En 2006, environ 4,6 % des enfants canadiens âgés de 5 à 14 ans avaient une ou plusieurs incapacités, comparativement à 4,0 % en 2001. Le taux était plus élevé chez les garçons.

L'EPLA a permis de recueillir des données sur ces enfants grâce à des interviews avec leurs parents ou leurs tuteurs. Les réponses aux questions sur les incapacités correspondaient à la perception qu'avaient ces répondants de la situation et étaient par conséquent subjectives.

Note aux lecteurs

L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) est une enquête nationale permettant de recueillir de l'information sur les adultes et les enfants ayant une incapacité, c'est-à-dire dont les activités quotidiennes sont limitées en raison d'un état ou d'un problème de santé. Elle est financée par Ressources humaines et Développement social Canada et menée par Statistique Canada.

L'EPLA fournit des renseignements essentiels sur la prévalence des diverses incapacités, les soutiens aux personnes ayant des incapacités, leur profil d'emploi, leur revenu et leur participation au sein de la société.

Les données recueillies précédemment sur les personnes ayant une incapacité remontent à 2001, année où a eu lieu l'EPLA précédente. L'EPLA de 2006 permet d'évaluer le nombre de personnes ayant une incapacité et leur situation au cours des cinq dernières années. En outre, de nouvelles questions ont été ajoutées à l'enquête pour refléter les changements technologiques et les nouveaux besoins en matière de politiques et de programmes.

Dans le cadre de l'EPLA, les personnes ayant des incapacités sont celles qui ont indiqué éprouver des difficultés au cours des activités de la vie quotidienne, ou qui ont indiqué qu'un état physique ou mental ou qu'un problème de santé a réduit la nature et le nombre d'activités qu'elles pouvaient faire.

Environ 48 000 personnes ont été interrogées dans le cadre de l'enquête, soit approximativement 39 000 adultes et 9 000 enfants. Les personnes résidant dans les logements privés et certains logements collectifs de l'ensemble des provinces et des territoires faisaient partie du champ d'observation de l'enquête. Les personnes résidant en établissements et dans les réserves des Premières nations étaient exclues de l'enquête.

Besoins satisfaits et non satisfaits : éducation spécialisée

En 2006, presque 60 % des parents d'enfants ayant une ou plusieurs incapacités fréquentant des classes régulières ou spécialisées dans une école régulière croyaient que leur enfant avait besoin de services d'éducation spécialisée. La majorité de ces enfants recevaient déjà une éducation spécialisée, mais ce ne sont pas tous les enfants âgés de 5 à 14 ans ayant une incapacité qui profitaient d'un enseignement spécialisé lorsqu'ils en avaient besoin, d'après l'avis de leurs parents.

Les données de l'enquête montrent qu'environ 36 600 enfants ayant une incapacité, dont les parents croyaient qu'ils avaient besoin d'un enseignement spécialisé, ne profitaient pas dans les faits d'un tel type d'enseignement. Il s'agit d'environ le quart (24,3 %) des enfants ayant une incapacité qui fréquentaient l'école.

Près de la moitié des enfants de ce groupe qui ne recevaient pas un enseignement spécialisé avaient une incapacité sévère ou très sévère, et près des deux tiers avaient profité d'une évaluation professionnelle de leurs besoins en matière d'éducation.

Une faible proportion des enfants recevaient un enseignement spécialisé, même si leurs parents considéraient cela comme inutile. Il se peut qu'ils aient suivi les recommandations du personnel de l'école ou des professionnels de la santé, tout en croyant que les besoins de leurs enfants pouvaient être comblés sans l'aide de services d'éducation spécialisée.

Accessibilité des services en enseignement spécialisé

Parmi les enfants qui avaient besoin d'une éducation spécialisée ou qui fréquentaient une école spécialisée, près de la moitié (49,0 %) avaient des parents qui ont dit avoir éprouvé de la difficulté à obtenir des services d'éducation spécialisée.

Les proportions étaient similaires dans le cas de ceux dont les enfants étaient inscrits à des cours spéciaux ou dans des classes régulières.

Près des deux tiers (64 %) des parents d'enfants ayant une incapacité très sévère ont indiqué avoir eu de la difficulté à obtenir des services d'éducation spécialisée pour leurs enfants. Cette proportion diminuait au fur et à mesure que le niveau de l'incapacité passait de sévère à modéré.

À l'autre extrémité, les parents de moins du tiers des enfants ayant une incapacité légère ont indiqué avoir eu de la difficulté à obtenir ces services.

Les parents d'enfants ayant des troubles psychologiques, émotifs ou comportementaux étaient plus susceptibles de déclarer avoir eu de la difficulté à obtenir des services d'éducation spécialisée pour leurs enfants.

Pour la plupart des parents, les difficultés étaient liées au manque de services d'éducation spécialisée et de personnel. Plus de la moitié ont indiqué avoir eu des problèmes à faire évaluer l'admissibilité de leurs enfants à un enseignement spécialisé.

Besoins satisfaits et non satisfaits : aides à l'enseignement

Parmi les soutiens ou services d'enseignement destinés à aider les enfants dans leur apprentissage et leur participation en classe figurent les tuteurs-enseignants, les aides-enseignants, les logiciels spéciaux et les services d'auxiliaires. Les enfants qui ont besoin d'une aide additionnelle, peu importe s'ils

utilisent déjà d'autres aides, sont considérés comme ayant des besoins non comblés.

Les besoins en matière d'éducation de la majorité des enfants ayant une incapacité étaient comblés dans une certaine mesure. Parmi les enfants âgés de 5 à 14 ans ayant une incapacité qui fréquentaient des classes spéciales en 2005-2006, 90 %, soit près de 62 400 enfants, utilisaient une ou plusieurs aides.

Toutefois, nombre d'entre eux ne disposaient pas des aides dont ils avaient besoin à l'école. Plus d'un enfant sur cinq suivant un enseignement spécialisé, soit plus de 14 700, avaient besoin d'une ou de plusieurs aides.

La proportion d'enfants ayant besoin d'une aide, mais ne disposant d'aucune, était assez faible en 2006, soit seulement 3,4 %. Néanmoins, cela représente près de 5 500 enfants au Canada qui ne recevaient aucun soutien, sous forme d'aides à l'enseignement, nécessaire pour leur participation complète au système d'éducation.

En moyenne, les enfants ayant une incapacité très sévère utilisaient plus de deux fois le nombre d'aides que les enfants ayant une incapacité légère et modérée, et près de 50 % plus d'aides que les enfants ayant une incapacité sévère. Le fait que les enfants ayant une incapacité plus sévère ont tendance à avoir besoin d'un plus grand nombre d'aides peut expliquer le taux plus élevé de besoins non comblés dans ce groupe.

Trois quarts des parents (75,3 %) ont mentionné le manque de financement dans le système scolaire pour expliquer le fait que leurs enfants ne disposaient pas des aides nécessaires.

Tendances provinciales et territoriales

Près de la moitié (48,7 %) des enfants âgés de 5 à 14 ans ayant une incapacité en Ontario recevaient une forme d'enseignement spécialisé pendant l'année scolaire 2005-2006, soit la proportion la plus forte parmi les provinces et territoires. Cette proportion était supérieure à la moyenne nationale de 43,1 %.

Quatre provinces se situaient en dessous de la moyenne nationale, soit l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba.

Environ 34 % des enfants du Québec ayant une incapacité avaient besoin d'une forme d'enseignement spécialisé, selon l'avis de leurs parents, mais ne le recevaient pas. Cela était supérieur à la moyenne nationale de 24,3 %.

Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba ont fait état de proportions d'enfants dont les parents déclaraient des besoins non comblés en matière d'éducation spécialisée sensiblement inférieurs à la moyenne nationale.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 3251.**

La publication *L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 : l'incapacité au Canada*, n° 4 (89-628-XWF, gratuite) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Patric Fournier-Savard, au 613-951-9228, Division de la statistique sociale et autochtone. ■

Assurance-emploi

Mars 2008 (données provisoires)

On estime à 462 760 le nombre de Canadiens qui ont reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi en mars, en hausse de 9 870 personnes par rapport au mois précédent. Le nombre de personnes recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi a crû dans huit provinces, les progressions les plus importantes ayant été observées en Saskatchewan (+6,7 %) et en Ontario (+3,8 %). Les prestations ordinaires versées en mars totalisaient 783,2 millions de dollars.

Comparativement à mars 2007, le nombre de Canadiens qui ont reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi a diminué de 4,3 %. À l'échelon provincial, les plus importantes diminutions d'une année à l'autre en pourcentage sont survenues en Saskatchewan (-13,1 %) et au Québec (-6,6 %).

Au cours de la dernière année, le nombre de personnes recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi a baissé dans la plupart des régions métropolitaines de recensement (RMR), plus particulièrement à Saskatoon, où le nombre de bénéficiaires ordinaires a reculé de 34 %. Le nombre de personnes recevant des prestations ordinaires a augmenté dans quelques RMR, y compris Oshawa (+56,0 %) et St. Catharines–Niagara (+6,7 %).

Le nombre de Canadiens recevant des prestations ordinaires a diminué tant pour les hommes (-4,7 %) que pour les femmes (-5,3 %) par rapport à mars 2007.

Nota : Les données du programme des statistiques de l'assurance-emploi sont produites d'après des données administratives et peuvent de temps à autre subir l'effet de changements apportés à la *Loi sur l'assurance-emploi* ou aux procédures administratives. Le nombre de bénéficiaires représente toutes les personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi du 9^e au 15^e jour de ce mois. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'Enquête sur la population active. Les prestations ordinaires versées représentent le montant total d'argent perçu par les individus durant le mois.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 276-0001 à 276-0006, 276-0009, 276-0011, 276-0015 et 276-0016.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2604.

Les données d'avril 2008 sur l'assurance-emploi seront diffusées le 24 juin.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour commander des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-4090 ou composez sans frais le 1-866-873-8788 (travail@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Groleau au 613-951-4091, Division de la statistique du travail. □

Statistiques sur l'assurance-emploi

	Mars 2008	Février 2008	Mars 2007	Février à mars 2008	Mars 2007 à mars 2008
Données désaisonnalisées					
				variation en %	
Bénéficiaires ordinaires	462 760 ^p	452 890 ^r	483 440	2,2	-4,3
Montant versé de prestations ordinaires (en millions de dollars)	783,2 ^p	701,3 ^r	695,5	11,7	12,6
Demandes initiales et renouvelées reçues (en milliers)	245,2 ^p	213,2 ^r	222,3	15,0	10,3
Données non désaisonnalisées					
Ensemble des bénéficiaires (en milliers) ¹	862,5 ^p	869,6 ^p	889,8		
Bénéficiaires ordinaires (en milliers)	592,0 ^p	596,9 ^p	622,4		-4,9
Homme (en milliers)	391,4 ^p	400,5 ^p	410,6		-4,7
Femmes (en milliers)	200,6 ^p	196,4 ^p	211,8		-5,3
Demandes initiales et renouvelées reçues (en milliers)	207,6	158,4	190,6		
Montant versé (en millions de dollars)	1 557,4	1 336,5	1 271,7		
Données cumulatives (janvier à mars)					
		2008	2007	2007 à 2008	
				variation en %	
Demandes reçues (en milliers)		671,8	704,5		-4,7
Montant versé (en millions de dollars)		4 332,8	4 329,4		0,1

^r révisé

^p provisoire

1. L'ensemble des bénéficiaires comprend tous les prestataires recevant des prestations de type ordinaire (par exemple, en raison d'un licenciement) ou des prestations spéciales (par exemple, pour cause de maladie). Ces bénéficiaires englobent toutes les personnes qui ont reçu des prestations pour la semaine de référence de l'Enquête sur la population active qui comprend habituellement le 15^e jour du mois.

Nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires

	Mars 2008 ^p	Février à mars 2008	Mars 2007 à mars 2008
Données désaisonnalisées			
		variation en %	
Canada	462 760	2,2	-4,3
Terre-Neuve-et-Labrador	34 710	1,1	-4,2
Île-du-Prince-Édouard	7 560	0,0	-2,2
Nouvelle-Écosse	26 480	-0,8	-3,9
Nouveau-Brunswick	29 900	0,2	-3,7
Québec	162 100	2,1	-6,6
Ontario	127 410	3,8	-2,2
Manitoba	9 750	1,5	-4,9
Saskatchewan	8 160	6,7	-13,1
Alberta	16 070	2,6	-4,7
Colombie-Britannique	38 360	0,9	1,8
Yukon	730	-3,9	-8,8
Territoires du Nord-Ouest	690	3,0	-2,8
Nunavut	300	-3,2	-21,1

^p provisoire

Note: Le nombre de bénéficiaires comprend toutes les personnes qui ont reçu des prestations ordinaires pour la semaine de référence de l'Enquête sur la population active, qui comprend habituellement le 15^e jour du mois.

Indices des prix des machines et du matériel

Premier trimestre de 2008

Au premier trimestre, l'Indice des prix des machines et du matériel (IPMM) s'est établi à 85,2 (1997=100), en hausse de 1,7 % comparativement au quatrième trimestre de 2007. La composante importée a augmenté de 2,8 %, et la composante intérieure a enregistré une légère progression de 0,1 %. Par rapport au premier trimestre de 2007, l'IPMM total a reculé de 8,6 %, la composante importée ayant décliné de 12,4 %, alors que la composante intérieure a légèrement diminué de 1,7 %.

Au premier trimestre, toutes les industries ont enregistré des hausses de prix des machines et du matériel achetés. Le secteur de la fabrication (+2,4 %) a le plus contribué à la progression trimestrielle de l'IPMM total. Parmi les sous-composantes de ce secteur, celles qui ont le plus contribué à l'augmentation trimestrielle sont les industries de fabrication du matériel de transport (+2,3 %), de la première transformation des métaux et fabrication de produits métalliques (+2,2 %), ainsi que la fabrication du papier (+2,0 %). Le deuxième groupe en importance en ce qui a trait à la contribution à la progression trimestrielle de l'indice d'ensemble est celui des autres services, sauf les administrations

publiques (+1,4 %), alors que son sous-secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle a connu une hausse de 1,2 %.

Parmi les produits industriels, l'augmentation de prix des machines de construction (+3,4 %) et des autres machines spécialisées d'usage industriel (+3,1 %) ont le plus contribué à la hausse trimestrielle.

Le dollar américain a gagné 2,3 % par rapport au dollar canadien au premier trimestre de 2008.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 327-0041 et 327-0042.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2312.

Le numéro du premier trimestre de 2008 de la publication *Statistiques des prix des immobilisations* (62-007-XWF, gratuite) paraîtra en juillet.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9606 ou composez sans frais le 1-866-230-2248 (prices-prix@statcan.ca) ou avec Léon Comeau au 613-951-3390 (leon.comeau@statcan.ca), Division des prix. Télécopieur : 613-951-1539.

Indices des prix des machines et du matériel (1997=100)

	Importance relative	Premier trimestre de 2008 ^P	Quatrième trimestre de 2007 au premier trimestre de 2008	Premier trimestre de 2007 au premier trimestre de 2008
			variation en %	
Indice des prix des machines et matériel	100,00	85,2	1,7	-8,6
Intérieur	32,03	103,3	0,1	-1,7
Importation	67,97	76,7	2,8	-12,4
Cultures agricoles et élevage	4,07	95,0	2,5	-8,7
Foresterie et exploitation forestière	0,27	94,0	2,5	-9,3
Pêche, chasse et piégeage	0,08	106,1	2,5	-3,5
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	0,10	92,7	2,0	-8,4
Mines, mines à ciel ouvert et puits de pétrole	4,26	98,4	2,8	-7,6
Services publics	3,55	90,3	3,0	-8,6
Construction	3,54	90,0	2,0	-9,8
Toute la fabrication	22,34	91,1	2,4	-8,9
Commerce	8,38	83,7	1,2	-6,9
Transport (sauf le transport par oléoduc)	7,66	98,0	1,7	-8,6
Transport par oléoduc	1,18	97,4	1,9	-7,9
Entreposage	0,26	98,2	1,8	-6,3
Finance, assurances et services immobiliers	19,90	78,1	0,8	-9,6
Services d'enseignement privé	0,12	70,8	2,2	-9,9
Services d'enseignement (sauf l'enseignement privé), santé et assistance sociale	2,09	80,9	1,9	-8,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	16,39	74,3	1,4	-8,0
Administrations publiques	5,81	78,8	1,4	-7,5

^P provisoire

La revue des céréales et des graines oléagineuses

Mars 2008

Au cours de la période d'août à décembre 2007, les achats directs de grains fourragers par les minoteries de l'Ouest canadien ont totalisé 427 000 tonnes métriques, en hausse de 14,0 % par rapport aux mêmes cinq mois l'année précédente.

La diminution des achats d'orge, d'avoine et de pois a été éclipsée par l'augmentation des achats de maïs et, dans une moindre mesure, de blé.

Les achats directs de maïs au cours des cinq premiers mois de la campagne agricole de 2007-2008 ont bondi pour atteindre 191 000 tonnes, comparativement à 110 000 tonnes l'année précédente. Les importations de maïs par les minoteries ont crû de 32,7 % pour s'élever à 123 000 tonnes, comparativement à 93 000 tonnes l'année dernière, soutenues par un plus faible taux de change américain. Les achats de maïs manitobain ont également augmenté de façon significative, à la suite de l'accroissement de la production et des prix inférieurs à ceux d'autres grains fourragers.

Les achats directs de blé de la Saskatchewan ont diminué, en raison de la baisse des achats par les minoteries du Manitoba qui lui substituaient le maïs. Les achats de blé des autres provinces de l'Ouest se sont accrus dans cette première partie de la campagne agricole 2007-2008 avant la montée en flèche des prix du blé.

Les achats directs d'orge par les minoteries ont reculé de 27,2 % au cours de cette période, les achats de la Saskatchewan et de l'Alberta ayant diminué car les engraisseurs se sont tournés vers du maïs bon marché.

Les achats de pois ont diminué pour une deuxième année consécutive à la suite d'une forte demande en aliments de l'Inde et des prix élevés qui ont exclu les pois du marché intérieur des aliments pour animaux.

Nota : Statistique Canada a sondé des minoteries de l'Ouest canadien pour recueillir des données sur les achats directs de grains fourragers auprès des agriculteurs et des négociants en grains par province d'origine. Ces données représentent les livraisons de grains, en plus des livraisons autorisées actuellement déclarées par la Commission canadienne des grains.

Les parcs d'engraissement n'ont pas été compris dans la première phase du projet. Cette enquête permanente semestrielle a pour objet de déterminer la quantité de grains livrés par ces méthodes directes et de repérer les déplacements des grains d'une province à l'autre. Elle entraînera l'amélioration des données sur les livraisons de grains, qui sont importantes pour la vérification des stocks à la ferme et la production, ainsi que pour le calcul des recettes monétaires agricoles.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3401, 3403, 3404, 3443, 3464, 3476 et 5046.

Le numéro de mars 2008 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses*, vol. 31, n° 3 (22-007-XIB, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Ce numéro contient le premier «Supplément des grains fourragers».

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991 (agriculture@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

Statistiques sur le broyage

Avril 2008

Les tritrateurs ont broyé 323 250 tonnes métriques de canola en avril. La production d'huile s'est chiffrée à 137 049 tonnes métriques en avril, et celle de tourteaux a atteint 194 800 tonnes métriques.

Données stockées dans CANSIM : tableau 001-0005.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3404.

Le numéro d'avril 2008 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, gratuite) paraîtra en juin.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991 (agriculture@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

Livraisons des principales céréales

Avril 2008

Il est maintenant possible de consulter les données d'avril sur les livraisons des principales céréales.

Données stockées dans CANSIM : tableau 001-0001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3403, 3404 et 3443.

Le numéro d'avril 2008 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, gratuite) paraîtra en juin.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991 (agriculture@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

Voyages intérieurs

Deuxième trimestre de 2007 (données provisoires)

Il est maintenant possible de consulter les estimations provisoires du deuxième trimestre de 2007 portant sur les voyages intérieurs de l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3810.

Pour commander des données ou pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9169 ou composez sans frais le 1-800-307-3382 (cult.tourstats@statcan.ca), Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Lizette Gervais-Simard au 613-951-1672 (gervliz@statcan.ca), Programme de la statistique du tourisme. Télécopieur : 613-951-2909. ■

Annulation de l'Enquête de contreplaqués de construction

En vigueur dès maintenant, l'Enquête de contreplaqués de construction est annulée.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2138.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou en composant sans frais le 1-866-873-8789 (manufact@statcan.ca), Division de la fabrication et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

La revue des céréales et des graines oléagineuses,
mars 2008, vol. 31, n° 3
Numéro au catalogue : 22-007-XIB
(gratuit).

**L'Enquête sur la participation et les limitations
d'activités de 2006 : l'incapacité au Canada, n° 4**
Numéro au catalogue : 89-628-XWF
(gratuit).

**Rapport sur les discussions régionales à propos
des questions d'identification autochtone**
Numéro au catalogue : 89-629-XWF
(gratuit).

**L'Enquête sociale générale : survol des nouvelles
données, 2006**
Numéro au catalogue : 89-631-XWF
(gratuit).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent
pas les taxes de vente. Des frais de livraison
supplémentaires s'appliquent aux envois à
l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF,
-XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte
sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB
ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version
électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version
électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version
électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base
de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

• Le titre • Le numéro au catalogue • Le numéro de volume • Le numéro de l'édition • Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**
Pour envoyer votre commande par télécopieur,
composez le : **1-877-287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître
l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez
inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la
TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web
de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF 11-070-150-00000001	
 Le Quotidien Statistique Canada	
Le jeudi 6 juin 1997 Deuxième édition à 8 h 30	
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS	
● Transport urbain, 1996 Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 45 déplacements au travail et les services de transport urbain, soit le mode le plus éco-énergétique du cours des 25 dernières années. ● Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996 À l'instar de la croissance de l'emploi et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été, contrairement aux attentes, faible.	2 5
AUTRES COMMUNIQUÉS	
Indice des offres d'emploi, mai 1997	10
Enquête sur les entreprises à court terme	10
Ajuster les données provinciales, novembre au trimestre le 31 mai 1997	11
Production d'or, avril 1997	11
NOUVELLES PARUTIONS	
	12
 Statistique Canada	
 Canada	

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2008. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.